



**Gemeng
Biissen**

Avis

Il est porté à la connaissance du public que par décision du 3 juin 2021 le conseil communal a approuvé une délibération portant adoption d'un nouveau règlement communal portant introduction de subventions en matière d'énergie – appareils à basse consommation électrique.

Le texte intégral est tenu à la disposition des intéressés au secrétariat communal.

Bissen, le 29 juin 2021

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

